

DEC191733DR12

Décision relative au tarif de location des chambres d'hôtes de la délégation Provence et Corse, situées au 31 chemin Joseph Aiguier, 13402 Marseille cedex20.

LE PRESIDENT - DIRECTEUR GENERAL,

Vu le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 24 janvier 2018 portant nomination de M. Antoine PETIT aux fonctions de président du Centre national de la recherche scientifique ;

Vu la décision n°040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

Vu la décision n°180756DAJ en date du 22 février 2018 portant nomination de Mme Ghislaine GIBELLO aux fonctions de déléguée régionale pour la circonscription Provence et Corse ;

Vu la décision n°180759DAJ en date du 22 février 2018 donnant délégation de signature à Mme Ghislaine GIBELLO déléguée régionale pour la circonscription Provence et Corse notamment en matière de tarification, facturation et budgétisation de ventes de produits ;

DECIDE :

Article 1^{er}

Les tarifs HT de l'hébergement journalier et mensuel de la chambre d'hôte de la délégation Provence et Corse sont fixés selon le barème ci-dessous. (TVA au taux en vigueur).

Tarif des chambres d'hôtes du campus Joseph Aiguier			
Chambres d'hôtes	T1 Coût complet	T2 Coût complet hors personnel permanent	T3 Coût complet hors Personnel permanent, amortissement
Prix de vente de la nuitée	65,00	45,00	40,00

Un tarif spécifique dédié aux étudiants qui réservent une chambre pour 30 jours consécutifs est prévu, il est de 650,00 Euros HT.



Article 2 :

Ces tarifs prennent effet à compter du 01/08/2019.

Article 3 :

La présente décision sera publiée au Bulletin officiel du CNRS.

Fait à Marseille, le 27/06/2019.

Pour le président – directeur général
et par délégation,
La déléguée régionale
Ghislaine GIBELLO



Tarification forfait utilisation Tomographe à Rayons X

IMFT-UMR5502

tarifs 2019

	forfait demi-journée utilisation
Catégorie 1	68,00€ HT

Fédération FERMAT

	forfait demi-journée utilisation
Catégorie 2	135,00 €

tarif académique

Cout personnel scientifique pour 2 heures : 100,00HT

	forfait demi-journée utilisation
Catégorie 3	700,00€HT

secteur privé